

Formation Service Sécurité Incendie et Assistance à Personne SSIAP 2



Programme de formation – modalités pédagogiques – RS5642

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement du certificat : 01/01/2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'objectif de la **certification SSIAP 2** est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour **encadrer l'équipe de sécurité** chargée d'**assurer la sécurité des biens et des personnes** dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du **maintien en condition opérationnelle** de l'ensemble des **dispositifs de sécurité incendie de l'établissement**. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Références Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 30 septembre 2010) : relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant se **postuler comme Chef d'équipe de Sécurité Incendie** pour exercer des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et/ou immeuble de grande hauteur (IGH).

OBJECTIF

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en capacité de :

- **Encadrer l'équipe de sécurité** chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH
- **Encadrer et former** l'équipe de sécurité incendie
- **Diriger** le poste de sécurité lors des sinistres
- **Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours**



Prérequis :

- **Être titulaire du SSIAP 1**, et avoir exercé l'emploi d'agent de service sécurité incendie (ERP, IGH ou bâtiment relevant du code du travail) pendant au moins 1 607 heures durant les 24 derniers mois
- **Être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans**, ou SST ou PSE 1 en cours de validité
- **Être apte physiquement**, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois.

Durée : 70 Heures + 7 heures d'Examen

Nombre de participants : de 6 à 15 participants.

Modalités :

- ✓ Collectif
- ✓ Intra-Entreprise ou Inter-Entreprise
- ✓ Présentiel

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de 14H00 est préconisé tous les 3 ans mais obligatoire pour continuer d'exercer la fonction

Lieu de Formation :

Dans notre **centre de formation au 911 avenue des Marchés 84200 Carpentras.**

Modalités et Délais d'Accès :

Inscription obligatoire 15 jours avant minimum.

Tarif :

1 700€ Net de Taxe*

Tarif donné à titre indicatif pour un participant à une formation Inter-Entreprise

7 700€ Net de Taxe*

Tarif donné à titre indicatif pour une session en Intra-Entreprise

**TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec notre référent handicap :

Au 04.90.60.73.16

Ou par mail : contact@formosecours.fr

Formation Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes SSIAP 2

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

Théorie : exposés – débats avec support audiovisuel

Pratique : travaux pratiques et mises en situation

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- **Épreuve théorique : QCM de 30 questions :**
 - o Sur l'ensemble du programme
- **Épreuve pratique : en deux étapes :**
 - o Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre
 - o Épreuve pratique individuelle en fin de formation, des questions du jury sont ensuite posées au candidat.
 - o Épreuve orale (animation d'une séquence pédagogique). Le candidat renseigne une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

ATTRIBUTION FINALE

Un **diplôme** est remis à la fin de la formation.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Salle de formation** permettant l'accueil de 15 personnes, **Vidéo projection**
- **Système de Sécurité Incendie (SSI)** en fonction,
- **Aire de feu,**
- **Livre SSIAP 2, Ed. EDISER (dernière édition).**
Conforme à l'arrêté du 30 décembre 2010

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.

Module 1 : Rôles et missions du chef d'équipe

Compétence 1 : Gestion de l'équipe de sécurité.

Contenu :

- Définir les actions
- Création d'un planning avec un tableau (logiciel)
- Déroulement de la formation
- La motivation de l'équipe et l'organisation des exercices quotidiens

Application :

- Organisation d'un planning
- Détecter les signes avant-coureurs d'un conflit

Compétence 2 : Management de l'équipe de sécurité.

Contenu :

- L'organisation du fonctionnement de l'équipe
- La sélection des agents
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Les points clés du management de l'équipe de sécurité
- Assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Transmettre les savoirs

Application :

- Élaboration d'un planning de formation et de recyclage (secourisme, habilitation électrique...)

Compétence 3 : Organisation d'une séance de formation.

Contenu :

- Le travail de préparation en amont
- Le déroulement chronologique d'une séance de formation, la fiche de séance
- Critère de votre sélection
- La communication, la préparation et l'adaptation du groupe, transmettre les savoirs

Application :

- Élaboration de fiches pédagogiques
- Fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH)
- Les principes d'évacuation du public et la particularité du type U et de l'IGH
- Les caractéristiques des matériaux et éléments de construction face à un incendie
- Les SSI et moyen d'extinction
- Encadrement de feux pratiques

Compétence 4 : Gestion des conflits.

Contenu :

- Gestion des conflits
- Le conflit et ses effets – pyramide de Maslow
- Les types de « clients ».

Application :

- Exercice pratique de traitement d'un conflit

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

Compétence 5 : Evaluation de l'équipe.

Contenu :

- Apprécier les résultats au regard des objectifs fixés
- Assurer la passation et le respect des consignes
- Assurer le suivi du contrôle continu des agents
- Comprendre le comportement du groupe
- Ressentir les ambitions du groupe
- Assurer le réalisme du calendrier et des plannings

Application :

- Classement des documents
- Élaboration de fiches de contrôle des connaissances

Compétence 6 : Information de la hiérarchie.

Contenu :

- Le compte rendu, le but des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan)
- La présentation des rapports (le style et la forme)
- Le contenu et le style du compte rendu

Application :

- Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport

Compétence 7 : Application des consignes de sécurité.

Contenu :

- L'environnement administratif du SSIAP 2
- Les consignes générales, particulières et spéciales de sécurité
- Planning des rondes de sécurité
- Les rondes complémentaires de sécurité
- Tenir à jour le registre de sécurité
- Principes d'indexation des rapports de vérifications réglementaires au registre de sécurité et suivi de la périodicité des contrôles réglementaires

Application

- Mise en situation par différentes consignes

Compétence 8 : Gérer les incidents techniques.

Contenu :

- Identifier et évaluer les différents risques
- Évaluer les conséquences
- Intervenir ou faire intervenir les personnes compétentes

Application :

- Exercices simples de gestions d'incidents

Compétence 9 : Délivrance du permis feu.

Contenu :

- Rappel des principes et règles
- Signataires des permis de feu, leur rôle et responsabilité
- Liste des travaux soumis à un permis de feu (obligations et recommandations)
- Différences « permis de feu » et « plan de prévention »

- Analyse de risques et mesures de prévention incendie
- Dispositions à prendre préalablement, pendant et après l'exécution des travaux
- Le plan de prévention, les éléments du plan de prévention, Art. R 237-28 du Code du Travail
- Archivage des documents

Application :

- Rédaction de 2 ou 3 permis de feu

Module 2 : Manipulation des SSI

Compétence 1 : Le système de détection incendie.

Contenu :

- Composition catégories (schéma pédagogique)
- Les zones, les boucles, les niveaux d'accès
- Les sources d'alimentation en énergie
- Le système de détection incendie (SDI)

Application :

- Repérage des zones et des boucles
- Acquiescement, réarmement, mise hors service

Compétence 2 : Le système de mise en sécurité Incendie (SMSI)

Contenu :

- Unité de signalisation
- Traitement d'informations par Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)
- Unité de commande manuelle centralisée (UCMC)
- Unité de Signalisation (US)
- Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS)
- Les équipements d'alarme Alarme de type 1 – 2a – 2b – 3 – 4
- Les zones ZD-ZS-ZA

Application :

- Interpréter l'état des voyants (fixes ou clignotants)
- Interpréter la couleur des voyants
- Utiliser une UCMC
- Réarmer des DAS

Compétence 3 : Les installations fixes d'extinction automatique.

Contenu :

- Les installations d'extinction automatique à eau ou gaz, et les démarches administratives en cas de coupure temporaire de l'installation (fuite, coupure, ...), mais aussi les mesures compensatrices à mettre en œuvre
- Moyen d'extinction fixes
- Extinction automatique d'incendie de type « sprinkleur »

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

- Principe de fonctionnement
- Dispositifs spéciaux
- Les couleurs des ampoules de sprinkleur

Module 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

Compétence 1 : La réglementation du code du travail.

Contenu :

Le code du travail

- Principales dispositions réglementaires en matière de :
 - Prévention et protection incendie
 - Le champ d'application R4227-1 à 54
 - Partie législative
 - Obligation de l'employeur article L4121-1 L4161-1 – L4121-2 à 5
 - Obligation des travailleurs article L4122-1
- Complexité des phénomènes « accidents du travail » :
 - Étude de cas d'accident du travail (principe de l'arbre des causes)
 - Qu'est-ce qu'un danger et un risque ?
 - Mécanisme de déroulement d'un accident, l'arbre des causes
 - Aspect aléatoire des accidents
- Notion de danger (individuelle et collective)
- Notion de danger imminent et de droit de retrait

Application :

- Exercice d'application : scénario de danger imminent

Compétence 2 : Commission de sécurité et commission d'accessibilité.

Contenu :

- La commission consultative de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)
- Composition, rôle et missions des commissions
- Visites périodiques
- Documents à transmettre (notice de sécurité, etc.) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)

Application :

- Exercices d'application : répondre oralement aux questions des agents de sécurité sur l'organisation et le rôle des commissions de sécurité

Module 4 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

Compétence 1 : Gestion du poste central de sécurité :

Contenu :

Le poste central de sécurité

- Réception des alarmes
- Les documents – le matériel
- L'accueil et le guidage des secours
- Système d'alerte
- Dispositions favorisant l'action des sapeurs-pompiers
- Application des consignes
- Chronologie des priorités, la prise de décision et la levée de doute
- Le service local de sécurité
- Les nacelles et ascenseurs

Application :

- Exercices pratiques de mise en situation

Compétence 2 : Conseils techniques aux services de secours.

Contenu :

- Faire ouvrir l'accès à la voie engin
- Méthodologie des rappels prioritaires des ascenseurs (ERP ou IGH)
- Accueillir les secours :
 - Compte rendu des événements
 - Actions réalisées
 - Fournir :
 - Les plans, les clés, les moyens de communication
 - Mettre à disposition les agents des services techniques requis

Application :

- Mise en application par des exercices pratiques

